

Strasbourg, 14 octobre 2020

MONEYVAL(2020)28

**COMITÉ D'EXPERTS  
SUR L'ÉVALUATION DES MESURES DE LUTTE  
CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX  
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

**MONEYVAL**

---

**60<sup>e</sup> RÉUNION PLÉNIÈRE  
Strasbourg, 14 au 18 septembre 2020**

**RAPPORT DE RÉUNION**

**MÉ MORANDUM  
préparé par le Secrétariat de MONEYVAL**

## Résumé analytique

Pendant sa 60<sup>e</sup> réunion plénière, tenue à Strasbourg du 14 au 18 septembre 2020,

### le Comité MONEYVAL :

- a adopté le Rapport d'Évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle sur la République slovaque et son résumé analytique, et décidé de soumettre le pays à la procédure de suivi renforcé ;
- a adopté le Rapport d'Évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle sur la Géorgie et son résumé analytique, et décidé de soumettre le pays à la procédure de suivi renforcé ;
- a partiellement adopté les rapports de suivi de la dépendance de la Couronne britannique de l'Île de Man dans le cadre du 5<sup>e</sup> cycle d'évaluations mutuelles ;
- a adopté le Rapport de Conformité du 5<sup>e</sup> cycle sur la dépendance de la Couronne britannique de l'Île de Man dans le cadre des procédures de conformité renforcées de MONEYVAL, et décidé de retirer l'Île de Man de ces procédures ;
- a adopté le 4<sup>e</sup> Rapport de Suivi de la Bosnie-Herzégovine et décidé de retirer le pays de la procédure de suivi du 4<sup>e</sup> cycle ;
- a adopté le Rapport de Suivi du 4<sup>e</sup> cycle de la Roumanie, et invité le pays à présenter un autre Rapport de Suivi et à demander son retrait de la 4<sup>e</sup> procédure de suivi lors de la 61<sup>e</sup> réunion plénière, en avril 2021 ;
- a tenu une discussion sur les thèmes à aborder dans les études de typologie en 2020-2021 ;
- a entendu une présentation du Secrétariat sur la qualité, la cohérence et les thématiques transversales dans les évaluations mutuelles de MONEYVAL ;
- a entendu une intervention de M. Ioannis ANDROULAKIS, président de la Conférence des Parties à la STCE n° 198 ;
- a entendu une intervention de M. Carlo CHIAROMONTE, coordinateur du Conseil de l'Europe sur le contre-terrorisme.

Les rapports adoptés seront bientôt disponibles sur les fiches des juridictions concernées, conformément à la politique de publication de MONEYVAL.

Le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) a tenu sa 60<sup>e</sup> réunion plénière du 14 au 18 septembre 2020 sur un mode hybride, depuis Strasbourg. La réunion était présidée par M. Alexey Petrenko (Fédération de Russie), Vice-président de MONEYVAL. Les deux premiers jours de la réunion plénière ont été consacrés aux rapports d'évaluation mutuelle et de suivi. L'ordre du jour de la réunion figure en annexe I, la liste des participants en annexe II. Le programme de travail de MONEYVAL demeure inchangé et peut être consulté sur son site internet restreint. Le Secrétariat se chargera d'y modifier les dates des activités, le cas échéant.

## **Jour 1 : mercredi 16 septembre 2020**

### **Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la réunion plénière**

1. M. Alexey Petrenko, Vice-président de MONEYVAL, ouvre la réunion plénière en saluant Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et tous les participants et en soulignant que c'est la première fois qu'une réunion plénière de MONEYVAL se tient sur un mode hybride.
2. Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, souligne le rôle essentiel de MONEYVAL, à la fois organe de suivi spécialisé du Conseil de l'Europe et maillon essentiel du réseau mondial de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) sous la houlette du Groupe d'action financière (GAFI). Dans le contexte actuel, la Secrétaire Générale met en garde contre le profit que les criminels pourraient tirer de la crise engendrée par l'épidémie de covid-19. Face à ce risque, elle appelle les membres de MONEYVAL à suivre de près les tendances émergentes dans les pratiques de blanchiment de capitaux (BC) et de financement du terrorisme (FT), dont le détournement d'innovations technologiques à des fins criminelles.

### **Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour**

3. Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il a été diffusé (voir l'annexe I).

### **Point 3 de l'ordre du jour – Informations communiquées par la Présidente**

4. Mme Frankow-Jaskiewicz, Présidente de MONEYVAL, informe les participants de sa correspondance avec les juridictions de MONEYVAL depuis la 59<sup>e</sup> réunion plénière, tenue en décembre 2019.
5. La Présidente informe également la Plénière de son échange de vues avec le président du GAFI et avec le Comité des Ministres à l'occasion de la présentation du rapport annuel 2019 de MONEYVAL, en septembre 2020. Dans son allocution devant le Comité des Ministres, la Présidente a mis en avant les activités menées par MONEYVAL en matière de LBC/FT. Elle a également souligné que la procédure d'évaluation mutuelle restait l'un des objectifs les plus importants de MONEYVAL, et présenté au Comité des Ministres le programme de travail 2020-2022. Le Comité des Ministres a confirmé l'importance d'un partenariat solide entre le GAFI et MONEYVAL et renouvelé son soutien au travail de LBC/FT.

#### **Point 4 de l'ordre du jour – Informations communiquées par le Secrétariat**

6. Le Secrétaire exécutif présente à la Plénière le programme de travail de MONEYVAL. S'agissant des activités passées, il mentionne en particulier les formations locales organisées en Bulgarie et au Liechtenstein (septembre).
7. Le Secrétaire exécutif fait également le point sur les effectifs du Secrétariat de MONEYVAL, actuellement composé de 15 agents. Deux nouveaux postes détachés, destinés à deux administrateurs, sont en passe d'être pourvus. En outre, le Secrétaire exécutif signale aux participants qu'une procédure de recrutement est en cours pour au moins un administrateur contractuel. Conformément au programme de travail 2020-2022, le Secrétariat va ainsi atteindre l'effectif optimal de 19 membres, ce qui lui permettra de s'acquitter de toutes les tâches prévues, dont les études de typologie et les formations sur les normes. Si les procédures de recrutement devaient ne pas aboutir, certaines activités dans les domaines cités pourraient être repoussées à des dates ultérieures.

#### **Points 5 et 6 de l'ordre du jour – Discussion sur le projet de Rapport d'Évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle sur la République slovaque**

8. Le Président ouvre la discussion concernant le projet de Rapport d'Évaluation mutuelle (REM) sur la République slovaque. Le Secrétariat présente l'équipe d'évaluation, puis donne un aperçu général des principales conclusions du REM. Le Président et les coprésidents du Groupe de travail sur les évaluations (GTE) résument les échanges tenus lundi 14 septembre, date à laquelle le GTE a examiné sept points clés : le résultat immédiat (RI) 6, le RI.7, la recommandation (R) 6, les RI.10, 1 et 9 et la R.24. Le groupe de travail a décidé que seuls trois points clés seraient présentés en réunion plénière pour décision (RI.6 et 7 et R.6). Concernant les autres points clés, l'ensemble des membres du GTE a convenu que ni le texte du REM, ni les notations n'appelaient de changement significatif. Un aperçu des modifications apportées au REM à la suite des discussions au sein du GTE, ainsi que le point clé sur lequel un accord a été trouvé, sont fournis pour information sous forme écrite.
9. Sur les trois autres points clés, le GTE informe la Plénière qu'il est parvenu à un consensus en faveur d'une amélioration des notations<sup>1</sup> et invite la Plénière à soutenir cette proposition.
10. Sur la base du document révisé sur les points clés, Jersey demande la reformulation de la conclusion clé du RI.6 pour refléter de façon plus équilibrée l'analyse qui ressort de l'ensemble du rapport, et la suppression de la mention d'une lacune figurant dans l'autre conclusion clé du RI.6. La Commission européenne demande des explications supplémentaires sur la décision de mentionner cette lacune dans la conclusion clé. À l'invitation du Président, l'équipe d'évaluation fournit cette explication et s'oppose à la suppression de la conclusion concernée. Le Secrétariat du GAFI soutient le point de vue de l'équipe d'évaluation, notant que cette conclusion clé aidera les autorités à accélérer le processus de collecte d'informations.
11. En résumé, le Président affirme qu'en l'absence d'objection à la proposition du GTE (passage des RI.6 et 7 et de la R.6 à « bilan moyen » et « largement conforme » respectivement), cette proposition est approuvée par la Plénière.
12. Le Président invite les membres à présenter leurs autres remarques concernant le Rapport d'Évaluation mutuelle (REM) sur la République slovaque. La Commission européenne estime que la R.32 doit être revue pour tenir compte de la nature supranationale de l'UE, et sollicite des informations supplémentaires sur les raisons de ne pas prendre en compte

---

<sup>1</sup> RI.6 – bilan moyen, RI.7 – bilan moyen, et R.6 – largement conforme.

le Règlement UE de 2018 sur le contrôle des mouvements d'argent liquide. À l'invitation du Président, l'équipe d'évaluation explique que l'aspect supranational a été pris en compte de la même manière que dans les autres rapports, et que le Règlement UE de 2018 ne s'appliquera qu'à compter de juin 2021 et ne pouvait donc être considéré comme en vigueur au moment de la visite sur place, comme exigé par la Méthodologie du GAFI.

13. La Commission européenne requiert des clarifications sur la R 19.1 et sur l'application des mesures de vigilance renforcées. L'équipe d'évaluation répond que de son point de vue, les lacunes identifiées dans la R.19 ont été dûment examinées, et que la notation globale est cohérente avec les autres REM. Il n'y a pas d'autres interventions sur ce sujet.
14. Guernesey s'inquiète de l'analyse sous-jacente à la R.30, critères R30.1 et R30.3, concernant la désignation d'une autorité chargée d'enquêter sur le blanchiment de capitaux. Jersey, le Secrétariat du GAFI, la Pologne et l'expert scientifique prennent la parole, exprimant des opinions divergentes sur le sujet. À l'invitation du Président, l'équipe d'évaluation explique que l'« autorité désignée » doit être comprise comme une ou plusieurs autorités auxquelles sont conférées, par écrit, des compétences spécifiques d'enquête sur le blanchiment de capitaux. En effet, il a été conclu que la « désignation » pour enquêter sur le blanchiment devait nécessairement s'effectuer sous forme écrite (par exemple via un document législatif ou stratégique) et que pour satisfaire au critère 30.1, le seul principe de « légalité » (les autorités répressives ont pour mission d'enquêter sur toutes les infractions pénales) ne suffisait pas. Ces explications satisfont les délégations, et le texte de la R.30 demeure inchangé.

#### *Décision prise*

15. La Plénière adopte le REM du 5<sup>e</sup> cycle sur la République slovaque et son résumé analytique, y compris les modifications décidées à l'issue de la discussion, sous réserve de changements rédactionnels ultérieurs. Conformément aux règles 21 et 23 des Règles de procédure du 5<sup>e</sup> cycle de MONEYVAL, la République slovaque est soumise au suivi renforcé et invitée à faire rapport à la Plénière dans deux ans, soit en septembre 2022. Le rapport sera finalisé et publié après achèvement de l'examen de qualité et de conformité du réseau mondial LBC/FT.

### **Point 7 de l'ordre du jour – Procédures de conformité**

#### **7.1 Troisième rapport de la dépendance de la Couronne britannique de l'Île de Man au titre de l'étape 1 des procédures de conformité renforcées**

16. Le Secrétariat présente le troisième Rapport de Conformité soumis par la dépendance de la Couronne britannique de l'Île de Man. Il rappelle que lors de la 59<sup>e</sup> réunion plénière, en décembre 2019, la Plénière a noté que l'Autorité de surveillance financière de l'Île de Man (« l'Autorité ») continuait de progresser dans la mise en œuvre de son régime de sanctions. Cependant, étant donné que de nombreuses actions entreprises par l'Autorité sont encore en cours, la Plénière a jugé nécessaire de maintenir un suivi, dans le cadre du Résultat immédiat 3, sur les progrès accomplis par l'Autorité dans la mise en œuvre de ce régime. Étant donné que l'Île de Man devait présenter à MONEYVAL, lors de sa 60<sup>e</sup> réunion (29 juin au 3 juillet 2020), son rapport dans le cadre de la procédure de suivi renforcé (règle 23 des Règles de procédure de MONEYVAL), la Plénière l'a invitée à fournir à cette occasion de nouvelles mises à jour sur les mesures prises pour résoudre les problèmes soulevés dans le cadre des procédures de conformité renforcées (PCR). Il a été également décidé que jusqu'à cette date, le statut de l'Île de Man au titre de l'étape 1 des PCR serait suspendu, et que les étapes à suivre par l'Île de Man dans le cadre de ces procédures seraient définitivement arrêtées lors de la 60<sup>e</sup> réunion plénière.

17. Depuis la 59<sup>e</sup> réunion plénière, tenue en décembre 2019, l'Autorité a démontré la constance de son travail en continuant d'appliquer des sanctions pour les manquements aux règles de LBC/FT, dont des peines de droit civil, dont il est rappelé qu'elles ont été introduites récemment – en 2019. La Plénière est invitée à dire si elle est ou non convaincue que l'Autorité a pris des mesures suffisantes pour appliquer l'action recommandée au titre du Résultat immédiat 3 du REM du 5<sup>e</sup> cycle de l'Île de Man, et à se prononcer sur le retrait de l'Île de Man des PCR.

#### *Décision prise*

18. La Plénière prend note des progrès constants accomplis par l'Autorité dans la mise en œuvre de son régime de sanctions. Au titre du Résultat immédiat 3, l'Autorité a dûment fait usage de son pouvoir de sanction dans des cas graves, et les pouvoirs publics ont veillé à ce qu'elle dispose des compétences nécessaires, dont celle de prononcer des peines civiles, pour dissuader et sanctionner les acteurs économiques lorsqu'une telle action s'impose. La Plénière considère que l'Autorité a pris des mesures suffisantes pour appliquer l'action recommandée au titre du Résultat immédiat 3 du REM du 5<sup>e</sup> cycle de l'Île de Man, et décide de retirer l'Île de Man des PCR.

#### **Point 8 de l'ordre du jour – Suivi du Cinquième Cycle : troisième Rapport de Suivi renforcé de la dépendance de la Couronne britannique de l'Île de Man**

19. L'Île de Man soumet son troisième Rapport de Suivi dans le cadre de la procédure de suivi renforcée, ainsi qu'une demande de révision de la notation pour les Recommandations 23 et 21. Un rapport de synthèse et un outil analytique ont été préparés par le Secrétariat avec le concours des équipes de rapporteurs (Estonie et Italie). Les documents comprennent également une évaluation de conformité avec la Recommandation 15, pour laquelle la Méthodologie a été modifiée depuis l'adoption du deuxième Rapport de Suivi renforcé.

20. Au cours de la 2<sup>e</sup> consultation intersessions (22 mai – 10 juillet 2020), les membres de MONEYVAL ont examiné le Rapport de Suivi de l'Île de Man par la procédure écrite, conformément à la règle 21.9 des Règles de procédures de MONEYVAL. Compte tenu des remarques formulées, le Bureau de MONEYVAL a décidé de reporter la discussion sur le Rapport de Suivi à la 60<sup>e</sup> réunion plénière de MONEYVAL, en septembre 2020.

21. Concernant les notations, les projets de documents présentés à la Plénière proposent ce qui suit : passage de « largement conforme » à « conforme » pour la R.21, et de « conforme » à « largement conforme » pour la R.15. La notation de la recommandation R.23 (« partiellement conforme ») reste inchangée. La décision définitive sur cette recommandation a été reportée dans l'attente d'un débat au sein du GAFI sur la possibilité d'appliquer des exigences de groupe à des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD), débat prévu pour octobre 2020.

#### *Décision prise*

22. Les participants à la 60<sup>e</sup> réunion plénière de MONEYVAL adoptent partiellement le rapport et indiquent que la décision sur les lacunes soulevées au titre de la R.23, sur l'application de politiques de groupe aux EPNFD, est mise en suspens dans l'attente du débat que le GAFI doit tenir en octobre 2020 sur ce sujet.

23. L'Île de Man reste sous procédure de suivi renforcé et devra continuer à notifier MONEYVAL des progrès accomplis pour renforcer sa mise en œuvre des mesures de LBC/FT. L'Île de Man devra soumettre un nouveau rapport à la Plénière d'ici un an.

**Point 9 de l'ordre du jour – Suivi au titre du 4<sup>e</sup> cycle : demande de la Roumanie de sortir de la procédure de suivi régulier**

24. MONEYVAL a adopté le Rapport d'Évaluation mutuelle sur la Roumanie au titre du 4<sup>e</sup> cycle d'évaluation mutuelle lors de sa 44<sup>e</sup> réunion plénière (avril 2014). La Roumanie a été placée sous procédure de suivi régulier et a présenté trois rapports de suivi et deux rapports de conformité.
25. En décembre 2019, la Plénière a jugé que la Roumanie avait traité les insuffisances restantes, hormis quelques questions mineures pointées par le passé dans les analyses du Secrétariat, que la Roumanie était incitée à rectifier avant sa prochaine évaluation mutuelle complète. Cependant, la Plénière a jugé nécessaires de plus amples informations sur la récente restructuration de la cellule de renseignement financier (CRF) roumaine, restructuration qui pouvait avoir un effet sur la notation de la R.26.
26. En outre, la Plénière a invité la Roumanie à soumettre pour le 15 février 2020 des informations complémentaires sur la restructuration de sa CRF, afin de permettre au Secrétariat de se faire à une opinion sur la notation actuelle de la R.26. Si le Secrétariat estimait, à la lumière des nouvelles informations, que la recommandation R.26 s'était maintenue à un niveau équivalant à au moins « largement conforme », une analyse actualisée du Secrétariat serait alors diffusée au sein de MONEYVAL par la « procédure silencieuse » (règle 6.6 des Règles de procédure du 5<sup>e</sup> cycle de MONEYVAL, s'appliquant *mutatis mutandis* au rapport du suivi du 4<sup>e</sup> cycle), pour proposer que la Roumanie soit retirée de la procédure de suivi régulier du 4<sup>e</sup> cycle.
27. À la suite de la 59<sup>e</sup> réunion plénière, un courrier sur les évolutions juridiques en matière de LBC/FT en Roumanie (Journal officiel n° 12/2020) a été adressé au Secrétariat de MONEYVAL (13 janvier 2020). Ce courrier explique que le gouvernement roumain a adopté une décision, n° 8/06.01.2020 (Journal officiel n° 12/09.01.2020), qui modifie la décision gouvernementale n° 34/2009 sur l'organisation et le fonctionnement du ministère des Finances publiques.
28. Dans ce courrier, la Roumanie signale par ailleurs que le 31 décembre 2019, l'Office national pour la prévention et la répression du blanchiment de capitaux a de nouveau soumis au ministère des Finances publiques, pour approbation, son projet de Règlement relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Office, en vue de l'ouverture de la procédure de consultations interinstitutionnelles.
29. À la suite de ce courrier, les autorités roumaines ont informé le Secrétariat de MONEYVAL, le 21 février 2020, qu'il n'y avait pas eu d'autre évolution juridique dans l'organisation et le fonctionnement de la CRF. Le 21 août 2020, le chef de la délégation roumaine a confirmé que le statut de la CRF demeurerait inchangé. Il a été précisé que les autorités roumaines avaient rédigé de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement de la CRF, qui devaient encore être approuvées.

*Décision prise*

30. La Plénière réitère sa décision précédente et invite la Roumanie à soumettre des informations complémentaires sur la restructuration de sa CRF, afin de permettre au Secrétariat de se faire à une opinion sur la notation actuelle de la recommandation R.26. Si le Secrétariat estime, à la lumière des nouvelles informations, que cette recommandation s'est maintenue à un niveau équivalant à au moins « largement conforme », une analyse actualisée du Secrétariat sera diffusée au sein de MONEYVAL par la « procédure silencieuse » (règle 6.6 des Règles de procédure du 5<sup>e</sup> cycle de MONEYVAL, s'appliquant *mutatis mutandis* au rapport du suivi du 4<sup>e</sup> cycle), pour proposer que la Roumanie soit

retirée de la procédure de suivi régulier du 4<sup>e</sup> cycle. Si les progrès réalisés ne permettent pas de conclure que la Roumanie remplit les critères de retrait de la procédure de suivi de 4<sup>e</sup> cycle, le pays sera invité à faire rapport à la prochaine Plénière (26 au 30 avril 2021). La Plénière confirme que, dans l'intervalle, les PCR à l'égard de la Roumanie restent suspendues.

**Point 10 de l'ordre du jour – Suivi au titre du 4<sup>e</sup> cycle : demande de la Bosnie-Herzégovine de sortir de la procédure de suivi régulier**

31. MONEYVAL a adopté le Rapport d'Évaluation mutuelle sur la Bosnie-Herzégovine (B-H) au titre du 4<sup>e</sup> cycle d'évaluation mutuelle lors de sa 48<sup>e</sup> réunion plénière (septembre 2015). La B-H a été placée sous procédure de suivi accéléré et a présenté deux rapports de suivi.
32. En décembre 2019, la Plénière a conclu que le pays avait globalement remédié aux lacunes au titre de toutes les recommandations clés et essentielles, à l'exception de la Recommandation spéciale (RS) III. Étant donné que seules les défaillances au titre de la RS.III empêchaient encore la B-H d'être retirée de la procédure de suivi, la Plénière a invité le pays à y remédier et à présenter les progrès accomplis lors de la 60<sup>e</sup> réunion plénière.
33. Conformément à la décision de la 59<sup>e</sup> Plénière, le Conseil des ministres de B-H a adopté le 30 juin 2020 une décision portant modification de l'Ordonnance de mise en œuvre de la RCSNU 1267 (1999). Les autorités de B-H ont par ailleurs organisé une conférence sur la lutte contre le financement du terrorisme/la prolifération, en coopération avec la mission en B-H de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en vue de sensibiliser le secteur privé et tous les acteurs de la prévention du FT dans le pays.
34. Le Secrétariat présente son analyse et conclut que la B-H a pris des mesures suffisantes pour remédier aux lacunes encore identifiées au titre de la RS.III.

*Décision prise*

35. Vu l'analyse du Secrétariat et à l'issue de la discussion sur le rapport, la Plénière estime que la B-H a porté toutes les recommandations clés et essentielles au moins au niveau LC, comme l'exige la règle 13.4 des Règles de procédure de MONEYVAL pour le Quatrième cycle d'évaluations mutuelles. La Plénière retire par conséquent la B-H de la procédure de suivi du 4<sup>e</sup> cycle, et invite le pays à porter une attention particulière aux défaillances mineures encore identifiées au titre des recommandations clés et essentielles, dans la perspective du 5<sup>e</sup> cycle d'évaluations mutuelles.

**Jour 2 : jeudi 17 septembre 2020**

**Points 11 et 12 de l'ordre du jour – Discussion sur le projet de Rapport d'Évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle sur la Géorgie**

36. Le Président ouvre la discussion concernant le projet de Rapport d'Évaluation mutuelle (REM) sur la Géorgie. Le Secrétariat présente l'équipe d'évaluation, puis un aperçu général des conclusions essentielles et des actions recommandées en priorité. Les deux coprésidents du Groupe de travail sur les évaluations (GTE) récapitulent les discussions tenues au sein du GTE et présentent les recommandations formulées à l'intention de la Plénière sur chaque question clé. Ils donnent à titre indicatif un aperçu des questions clés qu'il n'est plus nécessaire de discuter en Plénière (les membres du GTE étant parvenus à un accord unanime à leur propos). Sont concernés en particulier les Questions clés 1 à 4 et les Résultats immédiats 3, 4, 5 et 9, respectivement.



37. Question clé 5 (Résultat immédiat 7) : la Plénière adopte les amendements au RI.7 proposés à l'issue des discussions au sein du GTE, destinés à mieux refléter l'analyse de l'efficacité du système des tribunaux livrée par la Commission de Venise dans un avis urgent rendu en avril 2019. La Géorgie présente des arguments à l'appui de sa demande de faire passer la notation concernant le RI.7 de « modéré » à « significatif ». La Géorgie souligne que les enquêtes financières parallèles sont traitées comme une priorité, que des condamnations pour blanchiment de capitaux (BC) sont prononcées pour tout type de blanchiment et que les sanctions appliquées sont dissuasives. L'équipe d'évaluation reconnaît les atouts du système et en présente les aspects essentiels, dont certaines insuffisances ayant amené à conclure que la notation « modéré » se justifiait. Parmi les importantes lacunes pesant sur la notation, l'équipe d'évaluation met en avant des problèmes dans la détection des cas de BC, l'écart constaté par rapport au profil de risque du pays en matière de BC et le faible nombre d'affaires complexes traitées. L'Azerbaïdjan, la Moldova, Monaco et la Pologne soutiennent une amélioration de la notation, le texte des principales conclusions et des actions recommandées ne suggérant aucune défaillance majeure dans le mécanisme de lutte contre le blanchiment de capitaux en Géorgie. L'Allemagne, Israël, l'Italie, le Royaume-Uni, le Secrétariat du GAFI et la Commission européenne soutiennent le maintien de la notation actuelle et notent l'importance de parvenir à un bilan positif sur les affaires complexes englobant plusieurs activités de BC, en cohérence avec le profil de risque du pays, pour obtenir une notation « significatif » au titre du RI.7. En l'absence de consensus sur sa modification, il est décidé de maintenir la notation à « modéré ». La Plénière relève également, lors de la discussion, la nécessité de plus amples recherches sur les critères et la faisabilité (ou non) de poursuites contre les sociétés écrans, moyennant un usage optimal des ressources allouées aux services répressifs et au parquet.
38. Question clé 6 (Recommandation 29) : la Géorgie présente des arguments à l'appui de sa demande de faire passer la notation concernant la R.29 de « partiellement conforme » à « largement conforme ». La Géorgie souligne que le service d'enquête du ministère des Finances peut obtenir, bien que non directement, des informations auprès du service de surveillance financière (la CRF géorgienne) à travers le service des Impôts du ministère des Finances, pour les informations diffusées d'office, et à travers le Parquet général, pour celles diffusées sur demande. S'agissant des circonstances limitées dans lesquelles la CRF peut livrer des informations sur demande, sans décision de justice, cette lacune est reconnue comme telle et il a été entrepris de modifier la législation. Par conséquent, la notation pour la R.29 devrait passer à « largement conforme ». L'équipe d'évaluation souligne que le problème en question en recouvre de nombreux autres, dont la résolution est indispensable au bon fonctionnement de la CRF. L'Azerbaïdjan, la Bulgarie, Chypre, la Hongrie, la Pologne et l'Ukraine soutiennent une amélioration de la notation, estimant que l'impact de l'insuffisance de la législation tient surtout à un manque d'efficacité. L'Allemagne, Israël, l'Italie, la France, les États-Unis et le Secrétariat du GAFI soutiennent la notation actuelle et soulignent que les questions pointées sont essentielles pour le fonctionnement de la CRF, et doivent dûment peser dans la notation au titre de la R.29. Une discussion se tient sur les liens entre les critères 29.5 et 31.4, et la Plénière conclut à la nécessité de plus amples recherches sur la question, au regard des pratiques de mise en œuvre qui ressortent des évaluations précédentes. En l'absence de consensus sur sa modification, il est décidé de maintenir la notation à « partiellement conforme ».
39. Question clé 7 (Recommandation 15) : la Plénière réfléchit à l'éventuelle dégradation de la notation globale au titre de la R.15 de « partiellement conforme » à « non conforme ». Les États-Unis et le Secrétariat du GAFI indiquent que vu le manque de réglementation et de supervision des prestataires de services dans le domaine des biens virtuels (en particulier l'absence d'application de mesures préventives) et une présence reconnue dans le pays, il convient à l'avenir d'accorder plus de poids au critère 15.3 (qui comprend sept notations « non rempli »), et que la R.15 appelle une notation « non conforme », bien que

les critères 15.1 et 15.2 soient tous deux notés « rempli pour l'essentiel ». La Géorgie souligne que la R.15, telle que rédigée, ménage un juste équilibre entre les secteurs couverts au regard de leur importance, avec d'un côté tout le secteur financier et de l'autre celui des prestataires de services dans le domaine des biens virtuels, secteur nettement plus réduit. Bien que ces prestataires ne soient pas encore réglementés, la Géorgie a déjà pris des mesures pour cerner les risques de BC/FT associés à ce secteur. L'équipe d'évaluation relève que, malgré le nombre beaucoup plus élevé de critères concernant ces prestataires, elle a : 1) traité de façon équitable les deux parties de la R.15, l'une consacrée aux risques posés par les nouveaux produits et par l'usage des technologies dans toutes les institutions financières, l'autre uniquement aux prestataires de services dans le domaine des biens virtuels ; et 2) tenu compte, conformément à la Méthodologie du GAFI, de l'importance relative des critères dans le contexte du pays, où le secteur financier est susceptible de peser beaucoup plus que ces prestataires. Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation a conclu que les lacunes n'étaient que d'une gravité modérée. Le Groupe Asie/Pacifique soutient la notation actuelle et souligne la nécessaire cohérence avec les autres rapports. Il indique que le Rapport de Suivi du Myanmar, avec un degré de conformité technique similaire, a été noté « partiellement conforme », et que ce rapport a été publié après l'examen de qualité et de conformité du réseau mondial LBC/FT. L'Arménie et Chypre soutiennent la notation actuelle, jugeant nécessaire de reconnaître le degré de conformité au titre des critères 15.1 et 15.2, y compris vu les mesures prises par le pays pour cerner les risques dans le secteur des prestataires de services dans le domaine des biens virtuels. Ces pays soulignent également que d'après le REM, ces prestataires ont un poids modéré et ne représentent pas un risque élevé de BC/FT. Faute de soutien, la notation au titre de la R.15 n'est pas dégradée et reste à « partiellement conforme ».

#### *Décision prise*

40. La Plénière adopte le REM du 5<sup>e</sup> cycle sur la Géorgie et son résumé analytique, y compris les modifications décidées à l'issue de la discussion, sous réserve de changements rédactionnels ultérieurs. Conformément aux règles 21 et 23 des Règles de procédure du 5<sup>e</sup> cycle de MONEYVAL, la Géorgie est soumise au suivi renforcé et invitée à faire rapport à la Plénière dans deux ans, soit en septembre 2022. Le rapport sera finalisé et publié après achèvement de l'examen de qualité et de conformité du réseau mondial LBC/FT.

41. Le Plénière décide également :

- a. d'entreprendre des recherches (par exemple dans le cadre des travaux sur les typologies) sur les critères et le caractère faisable ou non des poursuites contre les sociétés écrans, à travers un usage optimal des ressources allouées aux services répressifs et au parquet ;
- b. d'examiner les liens entre les critères 29.5 et 31.4 concernant les pratiques de mise en œuvre qui ressortent des évaluations mutuelles précédentes.

**Jour 3 : vendredi 18 septembre 2020**

#### **Point 13 de l'ordre du jour – Présentation du Secrétariat sur la qualité, la cohérence et les thématiques transversales dans les évaluations mutuelles de MONEYVAL**

42. Le Secrétariat fait une présentation sur la qualité, la cohérence et les thématiques transversales dans les évaluations mutuelles de MONEYVAL. Cette présentation comprend quatre parties :

*a) Application de programmes de LBC/FT par groupe et de la surveillance de groupe*

Le Secrétariat rappelle le document diffusé lors de la séance de travail de juillet, dans le contexte du Rapport de Suivi de l'Île de Man concernant l'application de la recommandation R.18 aux EPNFD à travers la R.23. Un projet de document révisé a été préparé et transmis au Secrétariat du GAFI. Le Secrétariat du GAFI confirme que cette question a été inscrite à l'ordre du jour du Groupe sur les évaluations et la conformité du GAFI, qui devrait se réunir en octobre 2020.

*b) Projet d'orientations sur la surveillance fondée sur les risques*

Le Secrétariat présente à la Plénière les commentaires qu'il a soumis au Groupe d'élaboration des politiques du GAFI concernant la première version des orientations du GAFI sur la surveillance fondée sur les risques. En particulier, les suggestions suivantes ont été formulées :

- i. reprendre les concepts de « pays d'origine » et de « pays d'accueil », formulés dans les Principes fondamentaux publiés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS) ;
- ii. souligner qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la taille d'une entité et son risque au regard du BC/FT ;
- iii. envisager une surveillance de groupe, lorsque des filiales dépendent d'une société mère non réglementée ;
- iv. mettre davantage l'accent sur l'importance des conditions préalables à une surveillance efficace.

*c) Contribution de MONEYVAL au rapport de la Secrétaire Générale sur la corruption*

Le Secrétariat signale que MONEYVAL a contribué à un chapitre sur l'intégrité des autorités de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, pour un rapport de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe consacré à la corruption. Le Secrétariat prévoit également d'aborder la question de l'indépendance opérationnelle et de l'autonomie des agences de contrôle avec le Secrétariat du GAFI (dans le contexte des Recommandations 26 et 28).

*d) Évaluation des principes fondamentaux*

Le Secrétariat expose sa proposition d'évaluer selon une approche plus standardisée la Recommandation 26 (c.26.4) pour les institutions financières soumises aux Principes fondamentaux. Il expose aussi les attentes des pays évalués et celles des équipes d'évaluation, et son intention d'aborder avec le GAFI les ajustements suivants dans la gouvernance relative au critère c.26.4a) :

- i. compléter les exigences s'imposant déjà aux contrôleurs au titre du c.26.3, afin d'empêcher des associations de criminels d'occuper une position importante ou dominante ou une fonction de gestion dans une institution financière ;
- ii. aider à empêcher l'actionnariat ou la direction d'une banque de contourner les systèmes et les contrôles pour permettre à des associés d'utiliser la banque à des fins criminelles, par exemple en les exemptant des procédures de vigilance habituelles.

43. La Plénière salue cette présentation intéressante, et invite le Secrétariat à l'informer des nouveautés lors de la prochaine réunion plénière.

#### **Point 14 de l'ordre du jour – Discussion sur les thèmes à aborder dans les études de typologie en 2020-2021**

44. La Plénière tient une discussion sur les deux thèmes proposés par les délégations russe et polonaise pour les études de typologie de la période 2020-2021. Le Président remercie les délégations d'avoir formulé ces propositions et de se montrer disposées à prendre la tête de ce projet.

45. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière que les effectifs sont toujours en deçà du niveau fixé dans le programme de travail pour la réalisation d'études de typologie. Compte tenu de cette situation, il ne sera pas possible d'engager dans l'immédiat un projet de recherche sur les typologies (cela vaut aussi pour les formations sur les normes) ; les travaux sur les typologies ne pourront commencer qu'après achèvement des procédures de recrutement en cours. La Plénière est donc invitée à convenir d'un thème en ayant conscience que le début des travaux sera retardé.

46. Après une brève introduction par le Secrétariat, la délégation polonaise présente sa proposition de projet de recherche, sur les méthodes de surveillance novatrices mises en œuvre par les contrôleurs en contexte de crise et de facteurs externes contraignants (comme la covid-19). Bien que ce sujet ait été initialement choisi au regard des difficultés posées aux contrôleurs par la pandémie de covid-19, le champ de l'étude proposée serait plus large, et s'étendrait aux méthodes de surveillance novatrices en temps de crise.

47. Le second projet, proposé par la Fédération de Russie, porterait sur le recours aux plateformes de cryptomonnaie pour blanchir les produits du trafic de stupéfiants. Un projet similaire, également à l'initiative de la Fédération de Russie, a été approuvé par le Groupe Eurasie. Ce dernier suggère donc que ces recherches prennent la forme d'un projet conjoint MONEYVAL/Groupe Eurasie.

48. Les délégations polonaise et russe répondent aux nombreuses questions posées quant à l'étendue et au calendrier potentiel des projets. Plusieurs délégations soutiennent les deux projets, vu leur importance et leur pertinence au regard de l'actualité (République slovaque, Saint-Marin, Jersey, Israël, Estonie). Le Groupe Asie-Pacifique et le Groupe Eurasie expriment leur soutien aux efforts de MONEYVAL pour se concentrer sur les typologies, et leur volonté de mener des recherches conjointes dans ce domaine à l'avenir. Le Groupe Asie-Pacifique remarque aussi que l'évitement des risques est un problème très prégnant dans sa région.

49. Le Secrétariat du GAFI invite MONEYVAL à étudier les synergies possibles avec le GAFI et les autres ORTG. Sur la question de la surveillance du BC/FT en période de crise, il pointe aussi un problème de doublon, car un projet similaire est en cours au sein du GAFI, et suggère que les deux Secrétariats se coordonnent sur le sujet.

50. Vu le fort soutien rencontré par les deux projets, le Président propose d'adopter les deux propositions et de commencer à travailler sur ces thèmes l'un après l'autre, en commençant par le projet sur la surveillance du BC/FT. Conformément à la décision de la Plénière, le Secrétariat proposera, pour chaque projet, un calendrier pour approbation par le Bureau.

**Point 15 de l'ordre du jour – Informations sur les initiatives d'autres institutions en matière de LBC/FT**

51. La Plénière reçoit des informations sur les initiatives récentes de la Commission européenne, du Groupe Eurasie sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (EAG) et du Groupe d'action financière (GAFI).

**Point 16 de l'ordre du jour – Intervention de M. Ioannis ANDROULAKIS, président de la Conférence des Parties à la STCE n° 198**

52. La Plénière écoute l'allocution de M. Ioannis Androulakis, président de la Conférence des Parties à la STCE n° 198 (« Convention de Varsovie »). M. Androulakis informe la Plénière que la Convention de Varsovie a été ratifiée par 37 États membres du Conseil de l'Europe et signée par 6 autres Parties, dont l'Union européenne. Il invite les pays du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait et les pays non-membres du Conseil de l'Europe à adhérer à cette Convention.

53. M. Androulakis souligne la pertinence de la Convention, qui reste en avance sur les normes internationales actuelles sur plusieurs points, dont la poursuite du blanchiment de capitaux en tant qu'infraction distincte. Elle instaure aussi le concept de blanchiment par négligence, lorsque l'auteur soupçonnait ou aurait dû être conscient que le bien constituait un produit du crime ; elle prévoit le renversement de la charge de la preuve dans les procédures de confiscation et tient compte de la récidive internationale dans la détermination des peines applicables.

54. Il présente également un aperçu général du travail récent de la Conférence des Parties en vue de l'examen horizontal des 37 États Parties au regard de certaines dispositions de la Convention qui contribuent de manière significative aux normes mondiales LBC/FT. Les quatre premiers examens de ce type ont porté sur l'article 11 (récidive individuelle), l'article 25 (partage des biens et restitution aux victimes), l'article 3 (renversement de la charge de la preuve dans les cas de confiscation) et les articles 7 et 19 (suivi des opérations bancaires pendant une période déterminée) de la Convention.

55. M. Androulakis expose la priorité de l'actuelle présidence de la Conférence des Parties, à savoir la recherche d'un équilibre équitable entre la tâche essentielle consistant à lutter contre le blanchiment de capitaux d'une part, et l'obligation de respecter les droits des accusés et des tiers d'autre part, par exemple en cas de mesures de gel et de confiscation.

56. La Plénière est également informée que la Conférence des Parties tiendra sa prochaine réunion plénière les 27 et 28 octobre 2020.

**Point 17 de l'ordre du jour – Intervention de M. Carlo Chiaromonte, coordinateur du Conseil de l'Europe sur le contre-terrorisme**

57. La Plénière écoute l'allocution de M. Carlo Chiaromonte, coordinateur du Conseil de l'Europe sur le contre-terrorisme, concernant les activités du Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de l'Europe (CDCT), chargé de coordonner les travaux sur ce sujet. M. Chiaromonte présente à la Plénière les grandes priorités du CDCT et les synergies envisageables entre ses travaux et ceux de MONEYVAL sur la lutte contre le terrorisme et son financement. Dans cet esprit, le Bureau du CDCT compte adresser à MONEYVAL un courrier exposant des propositions de coopération future.

**Point 18 de l'ordre du jour – Désignation des équipes de rapporteurs pour les rapports de suivi qui seront examinés lors de la 61<sup>e</sup> réunion plénière (règle 21.6 des Règles de procédure du 5<sup>e</sup> cycle de MONEYVAL)**

58. La Plénière désigne les États/juridictions suivants pour former les équipes de rapporteurs pour les rapports de suivi du 5<sup>e</sup> cycle dont l'examen est programmé pour la 61<sup>e</sup> réunion plénière de MONEYVAL, en avril 2021 : Hongrie et Ukraine (pour le Rapport de Suivi de l'Albanie) ; République slovaque et Chypre (pour le Rapport de Suivi de l'Arménie) ; Arménie et dépendance de la Couronne britannique de Guernesey (pour le Rapport de Suivi de la Hongrie) ; Italie et Jersey (pour le Rapport de Suivi de Malte) ; Andorre et Azerbaïdjan (pour le Rapport de Suivi de la République de Moldova), et Géorgie et Fédération de Russie (pour le Rapport de Suivi de la Slovénie). Le Secrétariat se mettra en contact avec les équipes de rapporteurs à l'issue de la Plénière pour leur expliquer la marche à suivre et la répartition des activités. Le Secrétariat remercie l'Estonie et l'Italie d'avoir constitué l'équipe de rapporteurs pour le Rapport de Suivi de la dépendance de la Couronne britannique de l'Île de Man pour la présente Plénière.

#### **Point 19 de l'ordre du jour – Divers**

MONEYVAL tiendra sa 61<sup>e</sup> réunion plénière du 26 au 30 avril 2021.

## ANNEXE I – Agenda de la réunion plénière

Day 1: Wednesday 16 September 2020 / 1er jour : mercredi 16 septembre 2020

### Morning 9.30 a.m. – 12.00 a.m. / matin 9h30 – 12h00

1. **Opening of the Plenary Meeting at 9.30 a.m. / Ouverture de la réunion plénière à 9h30**
  - 1.1 **Opening Remarks by Mrs Marija Pejčinović Burić, Secretary General, Council of Europe**  
*I discours d'ouverture par Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale, Conseil de l'Europe*
2. **Adoption of the Agenda / Adoption de l'ordre du jour** MONEYVAL(2020)OJ2rev2
3. **Information from the Chair / Informations communiquées par la Présidente**  
MONEYVAL(2020)INF3
4. **Information from the Secretariat / Informations communiquées par le Secrétariat**
5. **Discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on the Slovak Republic / Discussion sur le projet de rapport d'évaluation mutuelle de 5<sup>ème</sup> cycle de la République slovaque**  
MONEYVAL(2020)21prov (MER Slovakia)  
MONEYVAL(2020)21 COMM-AD HOC  
MONEYVAL(2020)21 KEY ISSUES  
MONEYVAL(2020)21 COMM DELEG  
MONEYVAL(2020)21 COMM DELEG-Annex1

### Afternoon 2.00 p.m. – 4.30 p.m. / après-midi 14h00 – 16h30

6. **Continuation of the discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on the Slovak Republic / Suite de la discussion sur le projet de rapport d'évaluation mutuelle de 5<sup>ème</sup> cycle de la République slovaque**
7. **Compliance Enhancing procedures / Procédures de conformité renforcée**
  - 7.1 **Third Report from the UK Crown Dependency of the Isle of Man under step I of the Compliance Enhancing Procedures / Troisième Rapport de la Dépendance de la Couronne britannique de l'île de Man au titre de l'étape (i) des procédures de conformité renforcée**  
MONEYVAL(2020)24  
MONEYVAL(2020)24 ANALYSIS
8. **Fifth round follow-up : third enhanced follow-up report by the UK Crown Dependency of the Isle of Man / Suivi au titre du cinquième cycle : troisième rapport de suivi renforcé de la Dépendance de la Couronne britannique de l'île de Man**  
MONEYVAL(2020)3 SR Summary Report  
MONEYVAL(2020)3 AT Analytical Tool  
MONEYVAL(2020)3 COMM DELEG
9. **Fourth Round follow-up : application by Romania to be removed from the regular follow-up / Suivi au titre du quatrième cycle : demande de la Roumanie de sortir de la procédure de suivi régulier**  
MONEYVAL(2020)23  
MONEYVAL(2020)23 ANALYSIS
10. **Fourth Round follow-up : application by Bosnia and Herzegovina to be removed from the regular follow-up / Suivi au titre du quatrième cycle : demande de la Bosnie-Herzégovine de sortir de la procédure de suivi régulier**  
MONEYVAL(2020)22  
MONEYVAL(2020)22 ANALYSIS

**Day 2: Thursday 17 September 2020 / 2ème jour : jeudi 17 septembre 2020**

**Morning 9.30 a.m. – 12.00 a.m. / matin 9h30 – 12h00**

- 11. Discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on Georgia / Discussion sur le projet de rapport d'évaluation mutuelle de 5<sup>e</sup> cycle de la Géorgie**

MONEYVAL(2020)20prov (MER Georgia)  
MONEYVAL(2020)20 COMM-AD HOC  
MONEYVAL(2020)20 KEY ISSUES  
MONEYVAL(2020)20 COMM DELEG  
MONEYVAL(2020)20 COMM DELEG Annex1

**Afternoon 2.00 p.m. – 4.30 p.m. / après-midi 14h00 – 16h30**

- 12. Continuation of the discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on Georgia / Suite de la discussion sur le projet de rapport d'évaluation mutuelle de 5<sup>e</sup> cycle de la Géorgie**

**Day 3: Friday 18 September 2020 / 3ème jour : vendredi 18 septembre 2020**

**Morning 9.30 a.m. – 12.00 a.m. / matin 9h30 – 12h00**

- 13. Quality, consistency and horizontal issues in MONEYVAL mutual evaluations / Qualité, cohérence et questions horizontales des évaluations mutuelles de MONEYVAL**

- 14. Typologies Research Topics 2020-2021 / Sujets de recherche sur les travaux de typologies pour 2020-2021** MONEYVAL(2020)26

- 15. Information on AML/CFT initiatives in other fora / Informations sur les initiatives LAB/FT d'autres institutions**

**15.1 EBRD / BERD**

**15.2 Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG) / Groupe Eurasie sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (EAG)**

**15.3 FATF / GAFI**

**15.4 GIFCS / GSCFI**

**15.5 IMF / FMI**

**15.6 Economic Crime and Cooperation Division of the Council of Europe / Division de la coopération et de la lutte contre la criminalité économique du Conseil de l'Europe**

**15.7 OSCE / OSCE**

- 16. Intervention by the President of the Conference of the Parties to CETS n° 198** **Dr. Ioannis ANDROULAKIS / Intervention du Président de la Conférence des Parties à la STCE n°198, Dr. Ioannis ANDROULAKIS**

- 17. Intervention by the Council of Europe Counter-terrorism Coordinator Mr Carlo CHIAROMONTE / Intervention de M. Carlo CHIAROMONTE, Coordinateur de la lutte contre le terrorisme, Conseil de l'Europe**

- 18. Appointment of the Rapporteur Teams for the follow-up reports to be considered at the 61<sup>st</sup> Plenary (Rule 21, paragraph 6 of MONEYVAL's 5<sup>th</sup> round Rules of Procedure) / Nomination des équipes de rapporteurs pour les rapports de suivi qui seront examinés lors de la 61<sup>ème</sup> session plénière (Règle 21, paragraphe 6 des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL)**

- 19. Miscellaneous / Diver**



## ANNEXE II – Liste des participants

### Evaluated States and Jurisdictions / *Etats et juridictions évalués*

#### ALBANIA / ALBANIE

Mr Elvis KOCI

*financial*

**HEAD OF DELEGATION**

FIU Director, General Directorate for the Prevention of Money Laundering  
Albanian Financial Intelligence Unit, Ministry of Finance

Mr Besmir BEJA

General Director of Codification and Harmonization of Legislation  
Ministry of Justice

Ms Sokol STOJANI

Prosecutor  
General Prosecution Office

Mr Lufti MINXHOZI

Head of Economic Crime Division  
State Police of Albania

#### ANDORRA / ANDORRE

Mr Carles FIÑANA PIFARRÉ

*financial*

**HEAD OF DELEGATION**

Chef de la CRF (Centre du Renseignement Financier)  
Directeur de l'Unité d'Intelligence Financière, Ministère de la Présidence

Mr Ricardo Marcelo CORNEJO

*legal/financial*

Member of the FIU, Supervision Department  
Financial Intelligence Unit Principality of Andorra – UFIAND

Mr Gerard PRAST

Member of the FIU, Supervision Department

Ms Cristina FITE

Member of the FIU, Supervision Department

#### ARMENIA / ARMENIE

Mr Astghik KARAMANUKYAN (*physical participant/en présentiel*)

**FINANCIAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**

**HEAD OF DELEGATION**

Deputy Head of the Financial Monitoring Centre, Central Bank of Armenia

Ms Zaruhi BADALYAN

**FINANCIAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**

Methodologist and Legal advisor, Legal Compliance Division  
Financial Monitoring Centre  
Central Bank of Armenia

Ms Maria GALSTYAN

Methodologist Legal Advisor, Legal Compliance Division  
Financial Monitoring Centre, Central Bank of Armenia

Mr Aram KIRAKOSSIAN  
International Relations Expert  
Financial Monitoring Centre, Central Bank of Armenia

Ms Hasmik MUSIKYAN  
Legal Advisor, Coordinator  
Financial Monitoring Centre, Central Bank of Armenia

*legal*

#### **AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr Rovshan NAJAF  
**HEAD OF DELEGATION**  
Chairman of the Executive Board  
Financial Monitoring Service

Mr Azar ABBASOV  
Director of Legal Department, Financial Monitoring Service

*law enforcement*

Mr Hajiyev ISFANDIYAR  
Deputy Head of Organizational and Information Support Department  
Anti-Corruption Directorate with the Prosecutor General

Mr Samad SAMADOV  
Senior officer of AML/CFT Department of State Security Service

Mr Safarli NAZIM  
Specialist of Legal Department  
Financial Monitoring Service

#### **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Mr Nezir PIVIC  
**HEAD OF DELEGATION**  
Deputy Minister  
Ministry of Justice of Bosnia and Herzegovina

Mr Borislav ČVORO (*physical participant/en présentiel*)  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**  
Leading Investigator  
Financial Intelligence Department – State Investigation & Protection Agency

*financial*

Mr Edin JAHIĆ  
Head of the Department for Combatting Organised Crime and Corruption  
In the Sector for fight against Terrorism, Organised Crime and Drugs abuse  
Ministry of Security

*legal*

Mr Rajko ĆUK  
Head of Department for Financial Investigation and Money Laundering  
Unit for Combating Financial Crimes, Criminal Police  
Ministry of Interior of Republic Srpska

*law enforcement*

#### **BULGARIA / BULGARIE**

Mrs Cvetelina Annanieva STOYANOVA  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of Exchange of Information  
Financial Intelligence Unit, State Agency for National Security (FID-SANS)

*law enforcement*

Ms Vania NESTOROVA  
Prosecutor, representative of the Supreme Cassation Prosecutor's Office of Bulgaria.

Mr Peter TODOROV  
Expert, Financial Intelligence Unit  
State Agency for National Security (FID-SANS)

Mr Yordan TRENDABILOV  
Expert, Financial Intelligence Unit  
State Agency for National Security (FID-SANS)

Mrs Daniela STOILOVA  
Chief Inspector, National Bank

Mr Zhivko ZHEKOV  
Head of Inspectorate  
Financial Supervision Commission

Mrs Valentina STEFANOVA  
Senior Expert, Financial Supervision Commission

Mr Ilian ILEV  
Senior expert  
Commission for Combating Corruption and Confiscation of Illegally Acquired Property

Mrs Tea PENEVA  
Senior Expert, International Legal Co-operation and European Affairs Directorate  
Ministry of Justice

#### **CROATIA / CROATIE**

Ms Antonija DUVNJAK *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of Department for Interinstitutional and International Cooperation  
Anti-Money Laundering Office, Ministry of Finance

Mrs Marcela KIR *financial*  
Chief Advisor, Expert Supervision and Oversight Area  
Croatian National Bank

#### **CYPRUS / CHYPRE**

Mrs Eva ROSSIDOU-PAPAKYRIACOU *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Attorney, Law Office of the Republic

Mr Marios NEOPTOLEMOU *financial*  
Senior Officer  
Onsite & Non SSM Functions Department  
Supervision Division, Central Bank of Cyprus

#### **CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Mr Matěj BEJDÁK  
**HEAD OF DELEGATION**  
Lawyer, Financial Analytical Office

Ms Jana RUŽAROVSKÁ *legal*  
Czech National Bank

Ms Katerina PSCHEROVA (*physical participant/en présentiel*)  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR GEORGIA**  
Senior Legal Expert  
Financial Market Regulation and International Cooperation department  
Czech National Bank

#### **ESTONIA / ESTONIE**

Ms Sören MEIUS *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Advisor to the Ministry of Finance

Mr Matis MÄEKER *financial*  
Head of the AML/CFT and PSP Supervision Department  
Financial Supervision Authority

Mr Madis REIMAND *law enforcement*  
Head of FIU  
Police Lieutenant Colonel, Head of Financial Intelligence Unit  
Estonian Police and Border Guard Board

Mr Markko KÜNNAPU *legal*  
Advisor to the Ministry of Justice  
Estonian Financial Supervision Authority

#### **GEORGIA / GÉORGIE**

Mr Valerian KHASASHVILI (*physical participant/en présentiel*)  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of Financial Monitoring Service of Georgia

Ambassador Irakli GIVIASHVILI (*physical participant/en présentiel*)  
Permanent Representative of Georgia to the Council of Europe

Mr George TEVDORASHVILI (*physical participant/en présentiel*)  
Deputy Head  
Financial Monitoring Service of Georgia

Ms Mariam BEZHUASHVILI (*physical participant/en présentiel*)  
Head of Methodology, International Cooperation and Legal Department  
Financial Monitoring Service of Georgia

Mr Irakli KALANDADZE (*physical participant/en présentiel*)  
Head of Money Laundering  
Inspection and Supervision Department  
National Bank of Georgia

Ms Sophia ASANIDZE (*physical participant/en présentiel*)  
Head of the Off-site Supervision, Division of Money Laundering  
Inspection and Supervision Department  
National Bank of Georgia

Mr Aleksandre MUKASASHVILI (*physical participant/en présentiel*)  
Deputy Head of Investigative Service  
General Prosecutor's Office of Georgia

Mr Nikoloz CHINKORASHVILI (*physical participant/en présentiel*)  
Head of International cooperation division  
General Prosecutor's Office of Georgia

Mr Bacha MGELADZE (*physical participant/en présentiel*)  
Deputy Head of Counterterrorism Center  
State Security Service of Georgia

Mr Nino SAGINASHVILI Nino (*physical participant/en présentiel*)  
Head of International Relations Division  
State Security of Georgia

Mr Malkhaz NARINDOSHVILI  
Director of Legal, Methodology and International Relations Department  
Financial Monitoring Service of Georgia

*financial*

Mr Gocha LORDKIPANIDZE  
Deputy Minister  
Minister of Justice of Georgia

Mr Ketevan SARAJISHVILI  
Head of Public International Law Department  
Ministry of Justice

Ms Nana BERIDZE  
Head of Administration  
State Security Service of Georgia

Mr Nino MESKHI  
Head of Business Registration  
Division of the Department for Registration of the Entrepreneurs and Legal Entities  
National Agency of Public Registry

Ms Tamta KLIBADZE  
Head of Secondary unit of Methodology  
International Cooperation and Legal Department, FIU of Georgia

#### **GERMANY/ALLEMAGNE**

Mr Fabian RIEGER  
Senior Policy Advisor,  
Bundesministerium der Finanzen, Referat VII A 6, Raum: DRH 4537

Mr Kristian LENSKI  
Senior Advisor, Division GW1, International and Policy Issues  
Federal Financial Supervisory Authority (BaFin)

#### **HOLY SEE / SAINT SIEGE**

Mr Giuseppe SCHLITZER  
Director Financial Information Authority

Msgr Carlos Fernando DIAZ PANIAGUA  
Senior Official of the Secretariat of State  
Foreign Affairs Section

Dr Federico ANTELLINI RUSSO  
Deputy Director, Office of Supervision and Regulation, Financial Information Authority  
Vatican City State

#### **HUNGARY / HONGRIE**

Mrs Zsófia PAPP  
**HEAD OF DELEGATION**

*legal*

Senior Expert, AML/CFT Legislation Unit Department for International Finance  
Ministry of Finance

Mr Gábor SIMONKA  
Head of the Hungarian Financial Intelligence Unit  
National Tax and Customs Administration, Central Office

*financial*

Mr Bertalan VAJDA  
Head of Department, Anti-Money Laundering Department  
Central Bank of Hungary

Mr Balázs GARAMVÖLGYI  
Public Prosecutor, Deputy Head of Department for Priority,  
Corruption and Organized Crime Cases, Office of the Prosecutor General of Hungary

*law enforcement*

### **ISRAEL / ISRAËL**

Mr Elad WIEDER  
Head of the International Department  
Israel Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority

Ms Karen BAR-SHALOM  
International Department  
Israel Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority

### **ITALY / ITALIE**

Ms Katia BUCAIONI  
Senior Officer UIF

Financial Intelligence Unit for Italy  
Banca di Italia

Mr Fabio TERAMO  
Officer, Treasury Department, Directorate V  
Ministry of Economy and Finance

### **LATVIA / LETTONIE**

Ms Ilze ZNOTINA  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of FIU Latvia  
Financial Intelligence Unit

Mr Kristaps MARKOVSKIS  
Deputy Director of Compliance Control Department  
Financial and Capital Market Commission, Ministry of Finance

### **LIECHTENSTEIN**

Ms Anne-Sophie CONSTANS-LAMPERT  
**HEAD OF DELEGATION**  
Senior Legal Advisor of the Prime Minister  
Ministry of General Government Affairs and Finance

Ms Bettina KERN  
Legal Officer of the Other Financial Intermediaries Division  
FMA - Financial Market Authority Liechtenstein

*legal*

Ms Katrin VIDLER-TSCHABRUN  
Operative Analyse, SFIU Liechtenstein

## LITHUANIA / LITUANIE

Ms Julita JAGLA

**HEAD OF DELEGATION**

Head of Compliance Division, Money Laundering Prevention Board  
Financial Crime Investigation Service under the Ministry of Interior (Lithuania FIU)

Mr Vytautas KUKAITIS (*physical participant/en présentiel*)

**LEGAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**

Prosecutor of Public Prosecution Division  
General Prosecutor's Office

Ms Auksė TRAPNAUSKAITE

Principal Specialist, Anti-Money Laundering Division  
Prudential Supervision Department, Bank of Lithuania

*financial*

## MALTA / MALTE

Mr Alfred CAMILLERI

**HEAD OF DELEGATION**

Chair of the NCC

Dr Helga BUTTIGIEG-DEBONO

**DEPUTY HEAD OF DELEGATION**

Executive Head of the NCC  
National Coordinating Committee on Combating Money Laundering and Funding of Terrorism  
Ministry for Finance

## MONACO

Mr Michel HUNAULT

**HEAD OF DELEGATION**

Directeur, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)  
Ministère d'Etat

M. Jean-Marc GUALANDI

Conseiller technique et Juriste, SICCFIN

M. Louis DANTY

Chargé de Mission SICCFIN

Mlle Karine IMBERT

Chef de Section

Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

M. Daniel THELESKLAF

Chargé de Mission, SICCFIN

## MONTENEGRO

Mr Dejan DUROVIC

**HEAD OF DELEGATION**

Deputy Director of the Police Directorate  
for the Sector for the Prevention of Money Laundering and Terrorist Financing

*law enforcement*

Ms Ana BOŠKOVIĆ

State Prosecutor within Basic State Prosecutor's Office

*legal*

Ms Gordana KALEZIĆ  
Director of the Directorate for Supervision in the area of Prevention of Money Laundering and Terrorist financing, Central Bank

Ms Danijela MILICEVIC  
Senior Police Advisor  
Police Directorate, Department for the Prevention of ML/TF, FIU Montenegro

#### **NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD**

Mr Blazho TRENDAFILOV  
**HEAD OF DELEGATION**  
Director, Financial Intelligence Office

Mr Aleksandar VUJIKJ  
Financial Intelligence Office, Ministry of Finance

Ms Emilija SLATNIKOVA  
Supervisor, On-site Supervision Department  
National Bank

Mr Goce TRAJKOVSKI  
Senior Advisor, On-site Supervision Department  
National Bank

#### **POLAND / POLOGNE**

Mrs Elzbieta FRANKOW-JASKIEWICZ *law enforcement*  
**CHAIR OF MONEYVAL / PRESIDENTE DE MONEYVAL**  
**HEAD OF DELEGATION**  
Department of Financial information, Ministry of Finance

Ms Monika WILCZYŃSKA *financial*  
Chief Specialist, Financial Supervision Authority

Mr Jacek LAZAROWICZ *legal*  
Prosecutor, State Prosecutor's Office

Mrs Ewa SZWARSKA-ZABUSKA  
Chief Specialist  
Department of Financial Information, Ministry of Finance,

#### **REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Mr Andrian MUNTEANU  
**HEAD OF DELEGATION**  
Deputy Director, Office for Prevention and fight against money laundering

Mr Gheorge BADIA  
Head of AML/FT Division, National Bank of Moldova

Ms Oxana GISCA  
Head of Supervision and Compliance Division  
Office for Prevention and fight against money laundering

#### **ROMANIA / ROUMANIE**

Mr Baranga LAURENTIU  
**HEAD OF DELEGATION**  
President, National Office for Prevention and Control of Money Laundering – FIU



Ms Alina Andreea IONESCU (*physical participant/en présentiel*)  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**  
Legal Specialist, AML Unit  
Financial Supervision Authority

Ms Adriana ION  
Head of Strategic Analysis Department  
National Office for Prevention and Control of Money Laundering

Mr Daniel-Marius STAICU  
National Office for Prevention and Control of Money Laundering – FIU

Mr Mihai Alexandru BORCAN  
Head of Strategic Analysis and Operative Analysis Department  
Romanian FIU

### **RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Mr Vladimir GLOTOV  
**HEAD OF DELEGATION**  
Deputy Head, Rosfinmonitoring

Mr Alexey PETRENKO (*physical participant/en présentiel*)  
**VICE CHAIR OF MONEYVAL**  
Head of Department, Rosfinmonitoring

Ms Elizaveta CHURILINA  
Leading Expert in Cooperation Department  
Federal Financial Monitoring Service, Rosfinmonitoring

Ms Niset PSHIKANOKOVA  
Senior Expert, Rosfinmonitoring

Mr Alexey KARAMANSKY  
Russian Academy of Science

### **SAN MARINO / SAINT-MARIN**

Mr Nicola MUCCIOLI  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Co-Chair of the Working Group on Evaluations**  
Director of the Financial Intelligence Agency (FIA)

*financial*

Mr Dario GALASSI  
Director of Economic Affairs Directorate  
Department of Foreign Affairs

Mr Enrico GUIDI  
First Secretary, Economic Affairs Directorate  
Department of Foreign Affairs

Ms Elisabetta GUIDI  
Economic Affairs Directorate, Department of Foreign Affairs

Ms Giulia MURATORI  
Economic Affairs Directorate, Department of Foreign Affairs

## SERBIA / SERBIE

Mr Željko RADOVANOVIĆ

**HEAD OF DELEGATION**

Acting Director, Administration for the Prevention of Money Laundering

Head of Serbian FIU

Ministry of Finance

Ms Ilija HODOBA

Head of the Service for Combating Organized Crime

Ministry of Interior

Mr Dejan DEVIĆ

General Manager, Legal Department

National Bank of Serbia

## SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Andrej BARAN

**HEAD OF DELEGATION**

Financial Intelligence Unit of the Slovak Republic

National Anti-Corruption Unit, National Criminal Agency

Mr František SAILER,

Senior Officer, FIU Slovakia,

Mr Ladislav MAJERNÍK

Head of International Matters Department

General Prosecution of the Slovak Republic

*legal*

Mr. Marek KORDIK

Deputy Director of Criminal Police Bureau, Presidium of the Police Force

Mr. Martin PETER

Head of Banking Department

Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mr. Roman CHANDOGA

AML Specialist

Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mrs. Lucia CIRÁKOVÁ

AML Specialist, Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mr Ronald KAKAŠ

Senior police officer of International Cooperation Department

Financial Intelligence Unit of the Slovak Republic

National Anti-Corruption Unit, National Criminal Agency

*law enforcement*

Mrs Sona POPPER TOTHOVA

National Bank of Slovakia

*financial*

Mr Roman TUROK-HETEŠ

Ministry of Finance of the Slovak Republic

*financial*

Mrs Zuzana STOFOVA

Head of European Affairs and International Relations Unit

Ministry of Justice of the Slovak Republic

Mr Daniel LESKOVSKÝ  
National Bank of Slovak Republic

*financial*

## **SLOVENIA / SLOVÉNIE**

Ms Maja CVETKOVSKI  
**HEAD OF DELEGATION**

*law enforcement*

Head of International Cooperation Service, Office for Money Laundering Prevention  
Ministry of Finance of the Republic of Slovenia

Mr Samo KOSIR  
Senior Judicial Consultant  
Supreme State Prosecutor's Office

Ms Aleksandra CARGO  
Head of Section for Supervision of Compliance and AML  
Bank of Slovenia

Ms Jelena MILOSEVIC  
Senior Inspector  
Bank of Slovenia

## **UKRAINE**

Mr Igor GAIEVSKYI

*legal*

**HEAD OF DELEGATION**

First Deputy Head, The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Oleksandr HLUSHCHENKO (*physical participant/en présentiel*)

**LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**

Director of Department for Financial Monitoring System Coordination of the State Financial Monitoring Service of Ukraine

The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Ihor BEREZA (*physical participant/en présentiel*)

*financial*

**FINANCIAL EVALUATOR FOR GEORGIA**

Head of Financial Monitoring Department, National Bank of Ukraine

Mr Vitalii BEREHIVSKYI

Head of Division for Cooperation with Financial Intelligence Units

Department for Financial Investigations of The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Andrii OPRYSOK

Head of International Cooperation Division

State Financial Monitoring Service of Ukraine

## **UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCIES / DEPENDANCES DE LA COURONNE BRITANNIQUE**

### **UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF GUERNSEY / GUERNESEY DEPENDANCE DE LA COURONNE BRITANNIQUE**

Ms Kate RABEY (Mrs Catherine SWAN)

*legal*

**LEGAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**

**HEAD OF DELEGATION**

Crown Advocate, Legislative Counsel

Law Officers of the Crown, St. James Chambers

Mr Richard WALKER

*financial*

Director of Financial Crime Policy and International Regulatory Advisor

Office of the Policy and Resources Committee of the States of Guernsey

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF JERSEY / JERSEY DEPENDANCE DE LA  
COURONNE BRITANNIQUE**

Mr George PEARMAN  
**HEAD OF DELEGATION**  
Directory of Financial Crime Strategy  
Government of Jersey

Ms Louise CLAYSON  
Detective Inspector and Head of FIU  
Joint Financial Crime Unit, States of Jersey Police

Mr Hamish ARMSTRONG  
Chief Advisor, Financial Crime  
Jersey Financial Services Commission

*financial*

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF ISLE OF MAN / ILE DE MAN DEPENDANCE DE  
LA COURONNE BRITANNIQUE**

Mr Paul HECKLES  
**HEAD OF DELEGATION**  
AML/CFT Advisor, AML/CFT Policy Office, Cabinet Office  
Government Office

**UNITED KINGDOM OVERSEAS TERRITORY OF GIBRALTAR  
TERRITOIRE BRITANNIQUE D'OUTRE-MER GIBRALTAR**

Mr David PARODY  
National Co-ordinator AML/CFT  
HM Government of Gibraltar

**Council of Europe Observers / Etats observateurs auprès du Conseil de l'Europe**

**JAPAN / JAPON**

Mr Shuji YOSHIDA  
Consul en charge des questions de sécurité  
General Consulate of Japan in Strasbourg

**MEXICO**

Ms Mitzi Alethia PICHARDO ESTRADA  
Directrice de Secteur des Affaires Internationales  
Unité de l'Intelligence Financière pour le Mexique

Mme Lorena ALVARADO QUEZADA  
Adjointe à l'Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

**UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Mr James C. PRUSSING  
**HEAD OF DELEGATION**  
Senior Advisor  
Office of Terrorist Financing and Financial Crimes, U.S. Department of the Treasury,

**Other members of the FATF / Autres membres du GAFI**

**FRANCE**

M. Florent-Babacar DIENG

**CHEF DE DELEGATION**

Adjoint au Chef de Bureau de la lutte contre la criminalité financière et des sanctions internationales,  
Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances

Ms Lucie CASTETS

**LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**

Cheffe du Département international, TRACFIN

Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins

M. Franck OEHLERT

Juriste au Service du droit de la lutte anti-blanchiment et du contrôle interne  
Secrétariat Général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

*legal*

**PORTUGAL**

Mr Gil GALVÃO

**HEAD OF DELEGATION**

Banco de Portugal

**SPAIN/ESPAGNE**

Ms María Concepción CORNEJO

Coordinadora de Área de la SG de Inspección y control de Movimientos de Capitales  
Dirección General del Tesoro y Política Financiera

Ms Lourdes JIMENEZ RAMOS

Senior advisor, S.G. de Inspección y Control de Movimientos de Capitales  
Secretaría General del Tesoro y Financiación Internacional

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Mr Benedict DALEY

Policy Advisor

HM Treasury of UK

Mr Dylan BAGE

Senior Policy Advisor, Sanctions and Illicit Finance,  
International Group, HM Treasury

**Council of Europe bodies and mechanisms /**

*Organes et mécanismes suivants du Conseil de l'Europe*

**COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK /  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE  
EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS  
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME**

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE (PACE) /  
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE (APCE)**

Mr Titus CORLĂȚEAN  
Member of the Committee on Legal Affairs and Human Rights  
Senator, Senatul României

**CONFERENCE OF THE PARTIES TO THE CONVENTION ON LAUNDERING,  
SEARCH, SEIZURE AND CONFISCATION OF THE PROCEEDS FROM CRIME  
AND ON THE FINANCING OF TERRORISM (CETS NO. 198) /  
CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION RELATIVE AU BLANCHIMENT,  
AU DÉPISTAGE, À LA SAÏSIE ET À LA CONFISCATION DES PRODUITS DU CRIME  
ET AU FINANCEMENT DU TERRORISME (STCE N° 198)**

Dr Ioannis N. ANDROULAKIS  
President of the Conference of the Parties to CETS n°198  
Assistant Professor of Criminal Law & Criminal Procedure  
National and Kapodistrian University of Athens, Faculty of Law

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS (CDPC) /  
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)**

Mr Carlo CHIAROMONTE  
Secretary to CDPC, Counter-Terrorism Coordinator  
Action against Crime Department, Information Society - Action against Crime Directorate  
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI, Council of Europe

**ECONOMIC CRIME AND COOPERATION DIVISION / DIVISION DE LA COOPERATION ET DE LA  
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE ECONOMIQUE**

Mr Mustafa FERATI  
Head of Division

Mr Tomislav SERTIC  
Administrator

**International organisations and bodies /**

*Organisations et organismes internationaux*

**EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE**

Ms Michela MAGGI  
Policy Officer, Anti-Money Laundering and Countering Terrorist Financing  
European Commission, Directorate-General for Justice and Consumers, Unit Financial Crime

Ms Chiara BACCI  
Policy Officer  
European Commission – Directorate General for Financial Stability, Financial Services and Capital  
Markets Union, Unit D.2 – Financial Crime

**FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF) / GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)**

Mr Francesco POSITANO  
Policy Analyst, Global Network Co-ordination Unit  
Financial Action Task Force – FATF

Mr Rob NORFOLK-WHITTAKER  
Policy Analyst, Anti-Money Laundering – Counter-Financing of Terrorism  
Financial Action Task Force – FATF

Ms Sabrina LANDO  
Policy Analyst  
Financial Action Task Force – FATF

**INTERNATIONAL CRIMINAL POLICE ORGANISATION (ICPO) - INTERPOL  
ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE (OIPC) - INTERPOL**

Mr Yoon HYUNGKEUN

**INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)  
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)**

Ms Nadine SCHWARZ  
Senior Counsel  
Legal Department, Financial integrity Group  
International Monetary Fund

**UNITED NATIONS / NATIONS UNIES  
UNODC**

**WORLD BANK / BANQUE MONDIALE**

**EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD)  
BANQUE EUROPEENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BERD)**

Mr Luke GRIBBON  
Associate Director, Office of the Chief Compliance Officer  
European Bank for Reconstruction and Development

Mr Hudson Matthew  
Principal Project Integrity  
European Bank for Reconstruction and Development

**GIFCS – GROUP OF INTERNATIONAL FINANCE CENTRE SUPERVISORS  
GSCFI - GROUPE DE SUPERVISEURS DE CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX**

Ms Fiona CROCKER  
Director Financial Crime, Guernsey Financial Services Commission  
GIFCS

**ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE)  
ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE**

Mr Yaroslav YURTSABA  
Representative of the OSCE Project Coordinator in Ukraine  
National Programme Manager  
Economic-Environmental and Politico-Military Programme

**EGMONT GROUP of FINANCIAL INTELLIGENCE UNITS /  
GROUPE EGMONT DES CELLULES DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

**EURASIAN GROUP ON COMBATING MONEY LAUNDERING  
AND FINANCING OF TERRORISM (EAG) / GROUPE EURASIE SUR LA LUTTE CONTRE LE  
BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (EAG)**

Mr Sergey TETERUKOV  
**HEAD OF THE DELEGATION**  
EAG Executive Secretary

Mr Dmitry PUTYATIN  
Administrator, EAG Secretariat

**ASIA/PACIFIC GROUP ON MONEY LAUNDERING (APG)**  
**GRUPE ASIE/PACIFIQUE SUR LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX (GAP)**

Mr David SHANNON  
Director Mutual Evaluations  
Asia Pacific Group - APG Secretariat

**Other participants / Autres participants**

Mr Yehuda SHAFFER  
**LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR GEORGIA**

**Scientific Experts / Experts Scientifiques**

Mr John RINGGUTH  
**Co-Chair of the Working Group on Evaluations**

Mr Lajos KORONA  
**LEGAL EVALUATOR FOR THE SLOVAK REPUBLIC**  
Public Prosecutor, Metropolitan Prosecutor's Office

Mr Andrew STRIJKER  
European Commission, Task Force for Greece,  
Cluster Coordinator Anti Money Laundering and Anti-Corruption

**Secretariat of the Council of Europe /**  
**Secrétariat du Conseil de l'Europe**

**PHYSICAL PARTICIPANTS / EN PRESENTIEL**

Ms Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ  
Secretary General of the Council of Europe

Mr Jan KLEIJSEN ([remote participant / participant à distance](#))  
Director, Information Society - Action against Crime, Council of Europe  
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI

Mr Gianluca ESPOSITO  
Head of the Action against Crime Department, Information Society - Action against Crime Directorate,  
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI



Mr Igor NEBYVAEV

**EXECUTIVE SECRETARY TO MONEYVAL / *SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE MONEYVAL***

Directorate General of Human Rights and Rule of Law - DGI,

Council of Europe, F – 67075 STRASBOURG Cedex

Tel. +33 3 / Fax +33 3 88 41 30 17 [igor.nebyvaev@coe.int](mailto:igor.nebyvaev@coe.int)

Mr Lado LALICIC, Head of Unit 1 - MONEYVAL

Tel. +33 3 90 21 63 09 [lado.lalicic@coe.int](mailto:lado.lalicic@coe.int)

Ms Irina TALIANU, Head of Unit 2 - MONEYVAL

Tel: + 33 3 88 41 32 81; [irina.talianu@coe.int](mailto:irina.talianu@coe.int)

Mr Andrew LE BRUN, Administrator – Evaluations Coordinator, MONEYVAL

Tel: + 33 3 90 21 44 53; [andrew.lebrun@coe.int](mailto:andrew.lebrun@coe.int)

Mr Dmitry KOSTIN, Administrator, MONEYVAL

Tel: + 33 3 88 41 32 47; [dmitry.kostin@coe.int](mailto:dmitry.kostin@coe.int)

Ms Laura KRAVALE, Administrator, MONEYVAL

Tel + 33 3 88 41 33 59, [laura.kravale@coe.int](mailto:laura.kravale@coe.int)

Ms Ani MELKONYAN, Administrator, MONEYVAL

Tel: + 33 3 90 21 28 94; [ani.melkonyan@coe.int](mailto:ani.melkonyan@coe.int)

Ms Veronika METS, Administrator, MONEYVAL

Tel: +33 3 88 41 24.38, [veronika.mets@coe.int](mailto:veronika.mets@coe.int)

Mr Alexey SAMARIN, Administrator, MONEYVAL

Tel. +33 3 90 21 55 09, [alexey.samarin@coe.int](mailto:alexey.samarin@coe.int)

Mr Uwe WIXFORTH, Administrator, MONEYVAL

Tel: +33 3 88 41 25 28, [uwe.wixforth@coe.int](mailto:uwe.wixforth@coe.int)

Mr Panagiotis PSYLLOS, Project Officer, MONEYVAL

Tel: +33 3 90 21 58 41, [panagiotis.psylos@coe.int](mailto:panagiotis.psylos@coe.int)

Ms Irma DZANKOVIC-ARSLAN, Administrative Assistant, MONEYVAL

Tel: +33 3 88 41 3733, [irma.dzankovic-arслан@coe.int](mailto:irma.dzankovic-arслан@coe.int)

Mr Hasan DOYDUK, Administrative Assistant, MONEYVAL

Tel. + 33 3 90 21 53 08, [hasan.doyduk@coe.int](mailto:hasan.doyduk@coe.int)

Mrs Odile GEBHARTH, Administrative Assistant, MONEYVAL

Tel. +33 3 90 21 40 45, [odile.gebharth@coe.int](mailto:odile.gebharth@coe.int)

Mrs Danielida WEBER, Administrative Assistant, MONEYVAL

Tel. +33 3 90 21 46 66, [danielida.weber@coe.int](mailto:danielida.weber@coe.int)

**Interpreters / *Interprètes***

Ms Sally BAILEY-RAVET

Ms Corinne McGEORGE

Ms Julia TANNER

Mr Grégoire DEVICTOR

Ms Isabelle MARCHINI

Mr Didier JUNGLING